

## André Orléan

## Monnaies, valeurs et légitimité

In: Genèses, 8, 1992. pp. 2-3.

Citer ce document / Cite this document :

Orléan André. Monnaies, valeurs et légitimité. In: Genèses, 8, 1992. pp. 2-3.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1992\_num\_8\_1\_1661



## Monnaies, valeurs et légitimité

'OÙ la monnaie tire-t-elle sa valeur? Qu'est-ce qui fonde son acceptabilité au sein d'une communauté donnée? Ces questions font l'objet de nombreuses controverses qui ne sont pas seulement théoriques comme le montrent les débats autour de la monnaie européenne ou les interrogations concernant l'évolution du rouble. L'extrême diversité des pratiques monétaires comme celles des contextes sociaux dans lesquels s'inscrivent ces pratiques peut faire douter de l'existence d'une réponse unique à de telles questions. Quels principes communs lient les paléo-monnaies qu'étudient les anthropologues à la monnaie fiduciaire moderne? Et même, sans aller si loin, peut-on penser dans un cadre unitaire les transformations si profondes qu'ont connues les monnaies occidentales au cours des siècles derniers? Seule une coopération active de toutes les sciences sociales peut faire espérer qu'à ces questions difficiles soient trouvées des réponses pertinentes. Le présent dossier s'inscrit dans cette perspective.

Une hypothèse très présente dans la tradition économique consiste à voir dans le moyen de circulation, la fonction monétaire cardinale et dans la multilatéralité des échanges qui en est la conséquence, la caractéristique essentielle des économies monétaires. La monétarisation des échanges est alors analysée comme le résultat de l'évolution naturelle des systèmes de troc, conduisant à une économie plus efficace. Cette rationalité supérieure serait au principe même de la monnaie moderne. L'hypothèse théorique qu'explore le présent dossier est différente et complémentaire. On s'y intéresse essentiellement aux processus de légitimation qui organisent les relations d'une communauté à sa monnaie. La légitimité d'une monnaie ne peut être saisie en dehors du système de valeurs qui structure une société donnée : la monnaie exprime cette communauté de croyances qu'elles soient religieuses, politiques ou économiques. Elle acquiert sa qualité de monnaie précisément en tant qu'elle est matérialisation de ces valeurs sociales. Là où la tradition économique perçoit pour l'essentiel une évolution conduisant au plein épanouissement de la réalité monétaire au sein des systèmes modernes, on insiste sur le caractère idiosyncrasique mais néanmoins entier et achevé des formes monétaires antérieures. Le concept de légitimité permet également de mieux approcher les enjeux et les difficultés liés aux transformations monétaires majeures que connaît le monde contemporain.

C'est à une telle question qu'est consacré le texte de Michel Aglietta et Christian de Boissieu. Il s'agit pour ces auteurs d'analyser les conditions permettant la création d'une monnaie européenne unique. Au centre de leur réflexion, on trouve l'idée selon laquelle la monnaie est un « bien collectif », ce qui implique

une gestion fortement centralisée. Cette analyse les conduit à mettre à jour les principes auxquels devront satisfaire les relations entre le futur centre monétaire et les banques centrales nationales.

Le texte de Claude Dupuy étudie les importantes transformations monétaires qu'ont connues les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Une grande partie des réflexions de cette économiste est consacrée aux relations étroites qui lient l'évolution de la pensée scolastique, ses débats internes et les modifications affectant la compréhension du fait monétaire. Il s'agit de replacer systématiquement la gestion de la monnaie et ses métamorphoses au sein des mouvements intellectuels et sociaux qui transforment les valeurs d'une société.

Bernhard Laum publie Argent sacré (Heiliges Geld) en 1924. Il s'agit d'une œuvre importante qui n'a pas encore été traduite, ni en français, ni en anglais. La thèse qui y est développée nous intéresse particulièrement : s'appuyant sur une analyse de l'Antiquité classique, surtout grecque, B. Laum cherche à montrer que l'origine de la monnaie n'est pas à trouver dans les nécessités propres aux développements des échanges de marchandises, mais dans la religion et, plus précisément, le sacrifice. Le texte que propose le présent dossier est une traduction du chapitre 5, précédée d'une présentation de l'œuvre par Alban Bensa.

Le dernier texte du dossier proposé par André Orléan étudie *Philosophie de l'argent* de Georg Simmel. Cette œuvre dense et complexe aborde, d'un point de vue essentiellement philosophique et sociologique la question cruciale du lien entre l'émergence de l'économie monétaire et le développement de la notion d'individu. Un point retient particulièrement l'attention d'André Orléan, à savoir celui de la nature des relations entre les échangistes individuels et l'argent : G. Simmel défend l'idée que la stabilité monétaire ne peut être fondée que dans l'existence d'un sentiment de confiance « supra-théorique » que ne saurait produire la seule nationalité des individus.

Une dernière remarque s'impose. Si ce dossier aborde des dimensions très diverses de la réalité monétaire (anthropologique, économique, historique, philosophique ou sociologique), il le fait le plus souvent du point de vue de l'économiste. C'est là certainement une limitation mais qui ne doit pas masquer le désir et la volonté de voir se développer une approche pluridisciplinaire des problèmes abordés.

André Orléan